TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017–211704218 – 20260917-CM2026_103-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 22/09/2026 – Publié le 22/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE conseillers municipaux :
. En exercice : 29 . Présents : 23 . Absents : 6 . Pouvoirs : 6
DATE DE L'AFFICHAGE de la liste des délibérations : 21 septembre 2026

OBJET :
CM2026_103– Tarifs de location de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1er janvier 2027

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le onze septembre deux mille vingt-six.

PRESENTS :
Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean-Christophe DORIDOT / Michèle PREVOT / Jean-Marc BABIN / Elisa RATISKOL / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Alexandra WUCHER / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Gabriel DITGEN / Claudine GROLLEAU / Marie-Madeleine ROUIL / Frédéric BOTTON / Nathalie NICOLE / Christophe HERNANDEZ / Julien LEVEQUE / Pascaline DUCLAUD / Sylviane MITAINE / Jean-Christophe DELHAYE / Isabelle LEMAIRE / Lucas GERVRAUD / Delphine LE GARREC

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :
- Jean-François DANIEL représenté par Marie-Madeleine ROUIL
- André FRANCHI représenté par Jean-Marc BABIN
- Elia LARROUSSE représentée par Michèle PREVOT
- Alain MAGEAUD représenté par Jean DAUDENS
- Sandrine LAPEYRADE représentée par Nathalie NICOLE
- Jean-Luc GENSAC représenté par Delphine LE GARREC

SECRETAIRE DE SEANCE :
Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Pascaline DUCLAUD a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

HÔTEL DE VILLE
1, PLACE GASTON BALANDE
B.P. 108 – 17600 SAUJON
TÉL. : 05 46 02 80 07
contact@saujon.fr
www.saujon.fr

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE « LA SALICORNE » A COMPTER DU 1er JANVIER 2027

Monsieur Jean DAUDENS, conseiller municipal délégué aux finances, informe l'assemblée que la commission « finances », réunie en date du 7 septembre 2026, propose de modifier les tarifs de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1er janvier 2027, comme suit :

ASSOCIATIONS DE SAUJON ET PARTENAIRES EN €				
	Asso saujonnaises (prestation gratuite)	**Association saujonnaise (prestation payante)**	**Programmateurs avec convention de partenariat**	**Résidence artistique avec spectacle "sortie de résidence"**
Du lundi au jeudi	123 / jour	355 / jour	206 / jour	123 / jour
VSD / Veille de JF et JF	216 / jour	453 / jour	206 / jour	123 / jour
Pack technique *(accompagnement logistique, installation de la salle)*	103	103	216	Mise a dispo
Régie technique d'un spectacle *(installation son et lumière et régie)*	216	216		Mise a dispo
Toute journée d'utilisation pour l'installation, le démontage ou des répétitions sera facturée au montant journalier correspondant, dans la limite de 400 €				

AUTRES LOCATIONS EN €		
	Salons Associations hors Saujon- Autres programmateurs Evènements professionnels et collectivités territoriales	**Comités d'entreprise Etablissements scolaires hors Saujon (chorale, spectacle de fin d'année)**
Du lundi au jeudi	1 160 / jour	412 / jour
VSD / Veille de JF et JF	1 532 / jour	412 / jour
Toute journée d'utilisation pour l'installation, le démontage ou des répétitions sera facturée au montant journalier de 400 €		

AUTRES RESSOURCES ANNEXES EN €	
Activité Foodtruck parc de la salicorne (proposée par l'utilisateur de la salle)	51 / jour
Activité bar salicorne	3,5 % du CA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ACCEPTER les tarifs de location de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1er janvier 2027, conformément au tableau ci-dessus.

Pour : 27
Contre : /
Abstention : 2

Le Maire,

P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

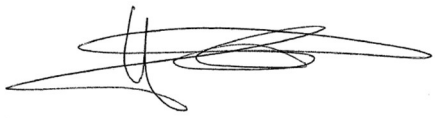

P. DUCLAUD